



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 27

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 12

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Madame Danielle JUBAN	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
Madame Claire TOMASELLI		

Membres absents :

Madame Océane GODARD	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Thierry FALCONNET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Gérard HERRMANN	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Nadjoud BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Madame Claire TOMASELLI
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**Dijon - 3 avenue du Drapeau - Acquisition de lots de copropriété**

Il est rappelé que Dijon métropole est propriétaire des trois logements et du local commercial compris dans la copropriété cadastrée section AS n°58, sise 3 avenue du Drapeau à Dijon.

La propriétaire des lots n°17 et 22 correspondant à la jouissance exclusive et particulière du mur de clôture Sud et du porche Est et d'une portion de mur pignon Sud de l'immeuble, au-delà de 3 m du sol (affichage d'anciens panneaux publicitaires), propose leur cession à la métropole, moyennant le prix global de 1 000 €.

L'acquisition de ces lots permettra à la métropole d'achever la maîtrise foncière des lots de copropriété, étant précisé que l'acquisition du fonds de commerce demeure à réaliser.

Il est rappelé également que cette propriété bâtie, d'une superficie de 170 m², est concernée par le site de projet n°32 « Pointe Drapeau » au PLUi-HD concernant une opération de construction ayant pour objet la structuration de l'angle de l'avenue du Drapeau et de la rue Général Fauconnet.

Il est proposé de procéder à l'acquisition de ces deux lots, libres de tout contrat de location, moyennant le prix global de 1 000 €, conforme à l'évaluation du Service du Domaine.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'acquérir** sur Madame Christiane Fornerot, domiciliée 122 rue Saint Jean - 21850 Saint-Apollinaire, les lots n°17 et 22 de la copropriété cadastrée section AS n°58, sise 3 avenue du Drapeau à Dijon, correspondant à la jouissance exclusive et particulière du mur de clôture Sud et du porche Est et d'une portion de mur pignon Sud de l'immeuble, moyennant le prix global de 1 000 € ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra par acte notarié ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer au nom de Dijon métropole, tous actes et documents à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 12 PROCURATION(S)	